

ENVIRONNEMENT

Libellé LPP :
MONITEUR ECG IMPLANTABLE
Désignation :
MONITEUR ECG IMPLANTABLE,
REVEAL DX MODELE 9528
MEDTRONIC®

AP-HP 2011

Version : 1

Date de création : 02/2011

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE :

- La prise en charge est assurée, dans la limite d'un seul appareil par patient
- L'implantation doit être réalisée sous anesthésie locale en salle de cathétérisme ou au bloc opératoire.

RECUEIL PROSPECTIF DE DONNEES

CONTRAINTES D'EQUIPEMENT :

- Matériel de monitoring vidéo-EEG permettant des enregistrements de longue durée (24 heures).

ACTE OU PRESTATION ASSOCIEE

Acte inscrit à la nomenclature CCAM (arrêté du 23 décembre 2004)

<http://www.ameli.fr/accueil-de-la-ccam/index.php>

CODE CCAM : DEQA001

LIBELLE : Électrocardiographie avec implantation sous cutanée d'un dispositif d'enregistrement continu

phase 1 : implantation sous-cutanée du dispositif

phase 2 : interrogation du dispositif sous-cutané d'enregistrement continu par télétransmission

phase 3 : ablation